



# Le Saint-Siège

---

## *DISCOURS DU PAPE PIE XII À UN GROUPE DE MEMBRES DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS*

*Salle du Trône - Dimanche 13 avril 1958*

C'est une joie pour Nous, Messieurs, de recevoir en ce temps de Pâques le groupe de personnalités si distinguées : Ministres, Secrétaires d'État, Parlementaires, Directeurs d'organismes publics et de grandes entreprises privées, actuellement réuni devant Nous. Nous accueillons volontiers cette visite, et Nous saluons particulièrement les nombreux représentants des territoires de l'Afrique et de Madagascar pour qui le Centre de Documentation et de Diffusion des Industries Minérales et Énergétiques d'Outre-mer a organisé cette tournée d'information.

Nous sommes heureux d'apprendre que des industriels italiens participent maintenant à la mise en valeur de leurs pays, et Nous espérons les meilleurs fruits de cette fraternelle collaboration internationale.

Il Nous est agréable en effet de voir se multiplier les échanges entre l'Europe et l'Afrique, qu'unissent tant de liens géographiques et historiques. Dans la commune exploitation des richesses considérables que le Créateur a mises à la disposition de l'industrie humaine sur le sol et dans le sous-sol du continent africain, il s'opère un rapprochement plus efficace que des protestations d'amitié. Travailler ensemble a toujours été un moyen providentiel de se connaître et de s'estimer. Si les divergences d'intérêt immédiat peuvent susciter des conflits temporaires, un raisonnable souci du bien général, la hauteur de vue inspirée par une prudence clairvoyante et des sentiments de confiance mutuelle feront chercher et trouver le loyal accord, où seront respectés les droits et les aspirations légitimes de chacun.

L'apport des capitaux et des techniques de l'Europe est un service irremplaçable qui hâtera le développement économique des pays d'Afrique. Ce développement est urgent, chacun le sait, car dans le monde moderne l'interdépendance économique est devenue telle qu'un pays sous-développé ne peut jouir d'une entière liberté. L'inégale répartition des dons et des richesses de la

nature fait aux hommes une obligation morale de s'aider les uns les autres, chacun selon les lumières et les forces qu'il a reçues. Cette obligation prend des proportions sans cesse grandissantes à mesure que le groupe social ou national dispose de plus de puissance. Nul ne peut nier aujourd'hui que les nations plus privilégiées n'en soient conscientes et ne cherchent à la remplir, malgré les oppositions internes et les difficultés matérielles considérables qu'elles rencontrent nécessairement. Il faut se réjouir de tous les efforts qui tendent à réaliser ce que les voix conjuguées de la conscience et d'un intérêt largement compris invitent à entreprendre sans plus tarder.

Aussi formons-Nous des vœux sincères pour qu'une fraternelle intelligence et une bienveillance accueillante favorisent de part et d'autre vos tractations et assurent une collaboration profonde et durable entre vos divers pays pour le plus grand bien de tous. Que le Seigneur du ciel et de la terre vous aide et vous éclaire. C'est la grâce que Nous lui demandons pour chacun de vous, pour vos familles et vos pays ; en gage de quoi Nous vous donnons Notre Bénédiction apostolique.

---

*\* Discours et Messages-radio de S. S. Pie XII, XX,*  
Vingtième année de Pontificat, 2 mars - 9 octobre 1958, pp. 93-94  
Typographie Polyglotte Vaticane

AAS 50 (1958) p.286-287;

*Documents pontificaux*, 1958, p.203-204;

*L'Osservatore Romano* 14-15.4.1957, p.1;

*La Documentation catholique* n°1276 p.543-546.